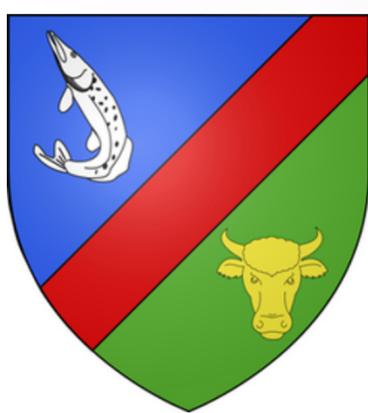




Projet Pédagogique
Periscolaire de
Courteranges
2024-2025



LE MONDE DES HEROS

Magic



INTRODUCTION

- 1 . Description des lieux
- 2 . Période de fonctionnement
- 3 . Equipe encadrante
- 4 . Les Objectifs Éducatifs des PEP 10
- 5 . Les Objectifs Pédagogiques
- 6 . Les Actions mise en place
- 7 . Les Objectifs
- 8 . Les Outils d'évaluation

Accueil de mineurs périscolaire et restauration scolaire
Organisateur : PEP 10

Responsables : Monsieur le Maire, Fabien GERARD et les PEP 10

Directrice de l'accueil : DELATRE Océane

Public accueilli : Les enfants de 3 à 12 ans inscrits à l'école élémentaire de la commune.

Implantation : Ecole Lili Keller - Rosenberg 2 Place Aymé Chanut 10120 COURTERANGES

1 . DESCRIPTION DES LIEUX

Une salle de classe transformé en périscolaire
Sanitaires (partagé avec l'école)
Cour de l'école



2 . PERIODE DE FONCTIONNEMENT

Du lundi au vendredi, matin, midi et soir pendant la période scolaire de 7h30 à 18h45

L'organisation type d'une journée

Les horaires d'accueil du périscolaire de Courteranges sont de 7h30 à 8h45 et de 16h45 à 18h45.

périscolaire du matin :

Oceane : 7h30 -8h45 et Alan 7h45-8h45

périscolaire du soir :

Oceane 16h45-18h45 et Alan 16h45-17h45

3 . EQUIPE ENCADRANTE

1 directrice : DELATRE Océane

1 animatrice DE-ALMEIDA Magali (cantine)

1 animateur DELATRE Alan (périscolaire et cantine)

Le directeur est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

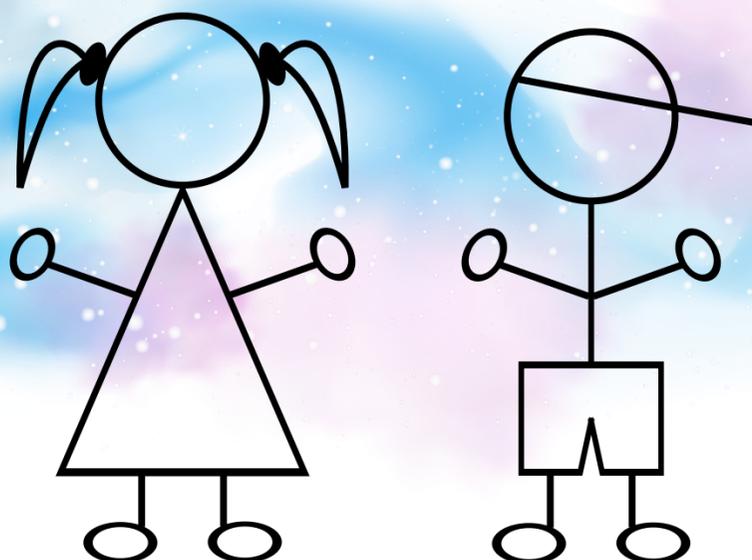




Il élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre de celui-ci qui concernent :

**l'âge des mineurs accueillis,
la nature des activités proposées,
le cas échéant, les conditions de mise en œuvre des activités physiques,
la répartition des temps d'activités et de repos,
les modalités de participation des mineurs,
le cas échéant, les mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap,
les modalités de fonctionnement de l'équipe,
les modalités d'évaluation de l'accueil,
les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.**

Il coordonne les interventions conduites en direction des enfants et des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de services, municipalités, familles...).



L'animateur a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

Il a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âge accueillie et des activités proposées.

Il est chargé de :

- assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés ;
- participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- encadrer leur vie quotidienne et les activités ;
- construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants et les adolescents ;
- accompagner les enfants et les adolescents dans la réalisation de leurs projets ;
- participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.
- Il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.
- Il est également présent au moment des repas.



4. LES OBJECTIFS EDUCATIFS DES PEP 10

L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental. De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant paraît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

De ces objectifs, découlent les actions de l'accueil périscolaire et de la restauration scolaire.

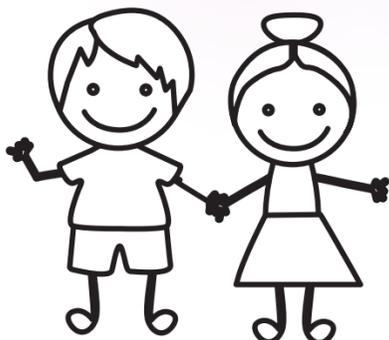
5 . LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous sur inscription, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales. Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques.

- Proposer aux enfants des activités répondant aux besoins et aux envies des différentes tranches d'âge**
- Développer leur autonomie, leur socialisation en tenant compte de leur âge et de leurs rythmes biologiques,**
- Varier des activités ludiques, sportives, créatives, d'expression libre et de détente.**

“Agir pour une société démocratique, inclusive, solidaire et éco responsable .”

dans le projet associatif des PEP 10 “Agir mieux ! Ensemble”



La pleine participation des familles doit être favorisée lors de chaque étape de l'accueil c'est à dire :

avant, pendant et après en veillant à une communication adaptée et à un usage responsable des outils numériques .

-Proposer aux familles, un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.

- Adapter l'espace et les activités par rapport aux enfants accueillis.

- Répondre aux attentes des familles et les faire participer au maximum à la vie de l'accueil. Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichages , portail familles etc...) ;

-Respecter les différences de chacun

-Encourager des relations fondées sur le respect mutuel, le respect des règles et l'épanouissement personnel.

-Favoriser l'expression de l'individu au sein du groupe.



Les équipes PEP veillent ainsi à ce que l'enfant :

-Ait toutes possibilités de se livrer à des jeux et des activités récréatives orientées à des fin éducatives (article 31 de la Convention).

-Ait droit à la liberté d'expression qui comprend la liberté de rechercher, recevoir, produire l'information, à la liberté d'association et à la liberté de réunion (articles 13 et 15 de la convention).

-Soit protégé contre toute forme de violence, brutalité ou de négligence (article 19 de la Convention).



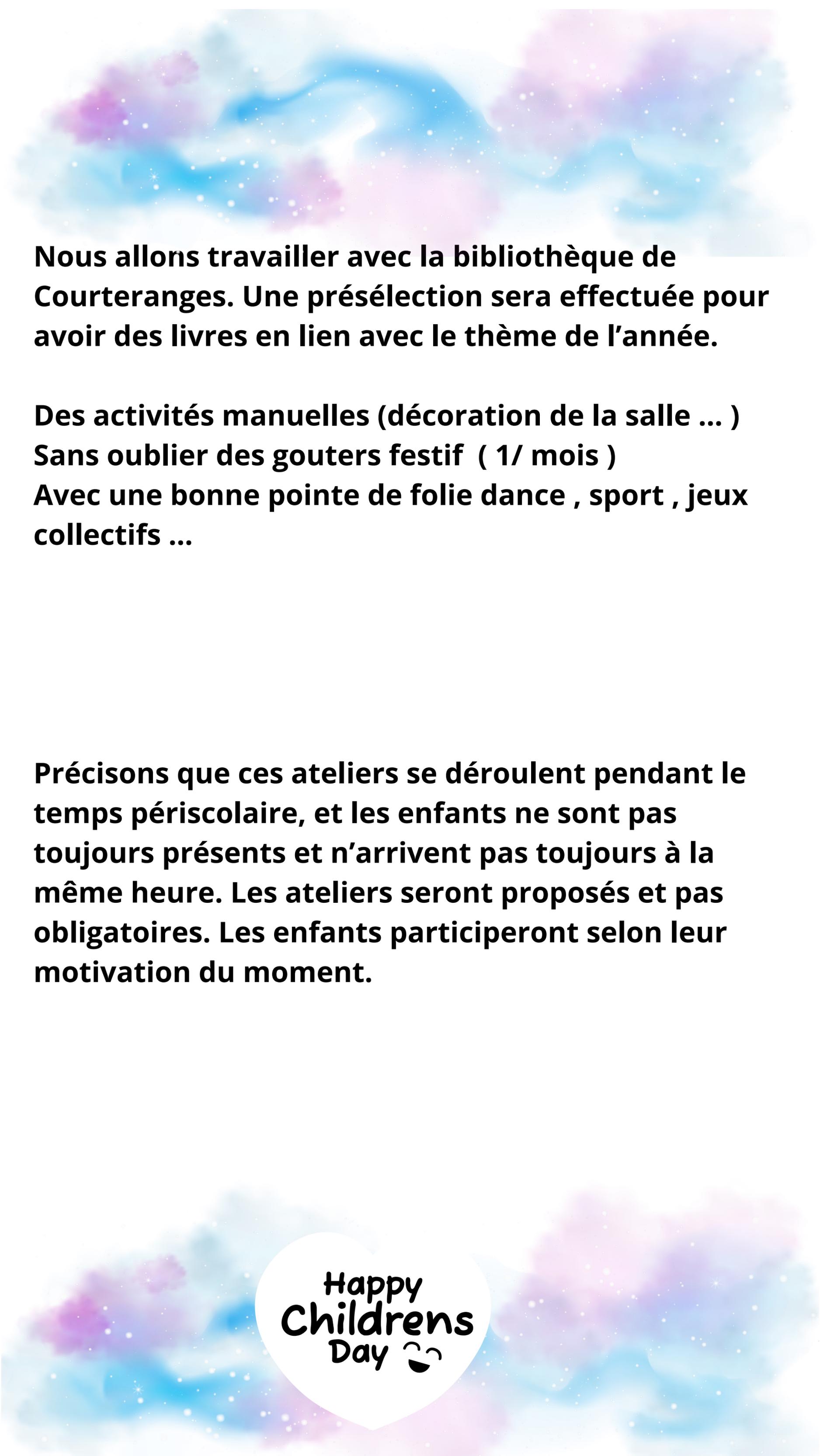


6 . Les Actions mises en place :

Le projet de cette année sera LE MONDE DES HEROS tout d'abord l' ACM sera entièrement décorée afin de permettre aux enfants de s'approprier cet univers.

Les thèmes choisis sont :

- Septembre : La rentrée scolaire des super héros**
 - Octobre : Halloween et Automne**
 - Novembre : l'hiver glacial**
 - Décembre : Noël Disney**
 - Janvier : la nouvelle année**
 - Février : la vie aux milles couleurs**
 - Mars : Le printemps**
 - Avril : Pâques**
 - Mai : contes et légende**
 - Juin : fête de la musique**
 - juillet : vive les vacances**
- 

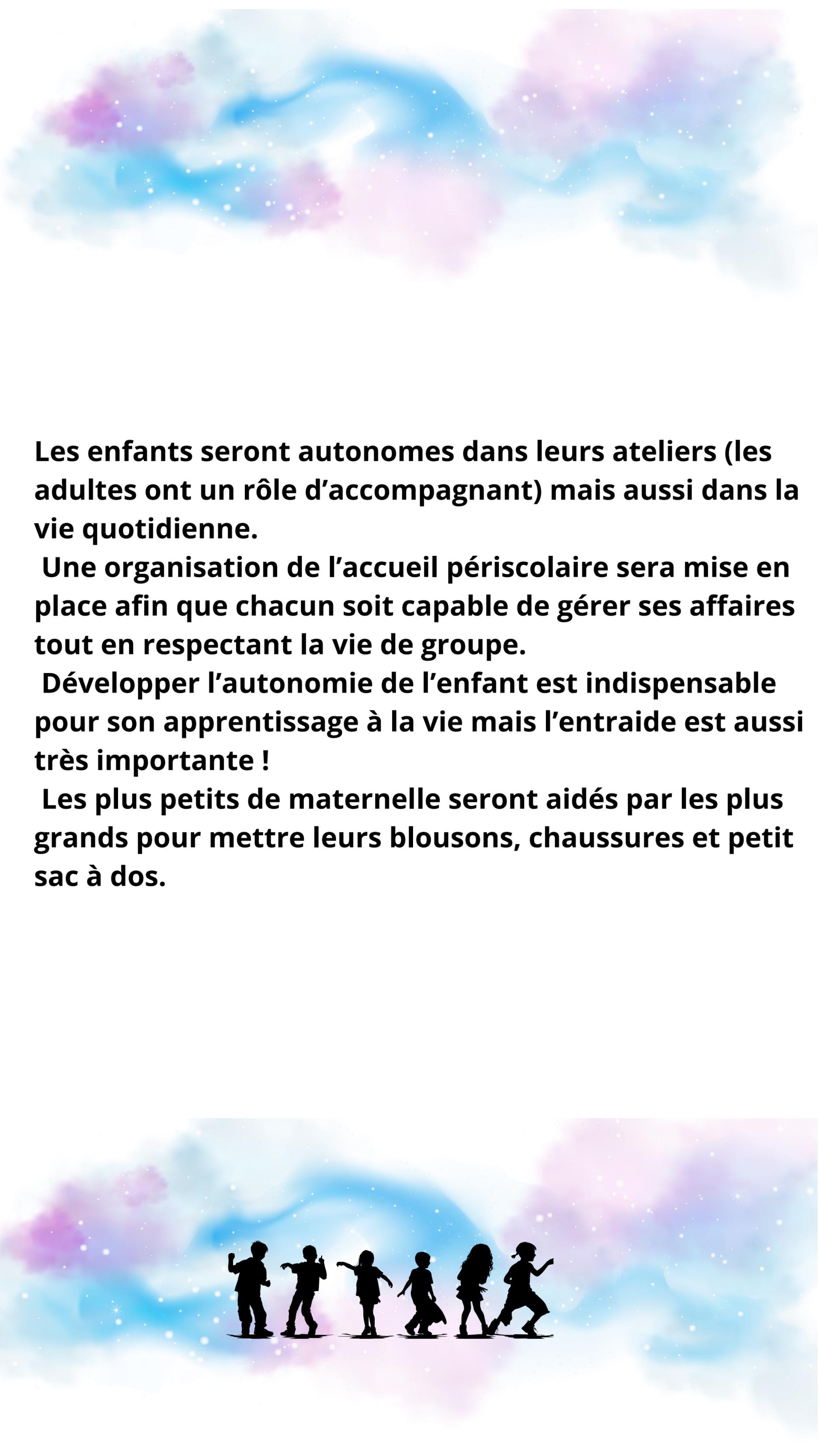


Nous allons travailler avec la bibliothèque de Courteranges. Une présélection sera effectuée pour avoir des livres en lien avec le thème de l'année.

**Des activités manuelles (décoration de la salle ...)
Sans oublier des gouters festif (1/ mois)
Avec une bonne pointe de folie dance , sport , jeux collectifs ...**

Précisons que ces ateliers se déroulent pendant le temps périscolaire, et les enfants ne sont pas toujours présents et n'arrivent pas toujours à la même heure. Les ateliers seront proposés et pas obligatoires. Les enfants participeront selon leur motivation du moment.

**Happy
Childrens
Day 🍌**



Les enfants seront autonomes dans leurs ateliers (les adultes ont un rôle d'accompagnant) mais aussi dans la vie quotidienne.

Une organisation de l'accueil périscolaire sera mise en place afin que chacun soit capable de gérer ses affaires tout en respectant la vie de groupe.

Développer l'autonomie de l'enfant est indispensable pour son apprentissage à la vie mais l'entraide est aussi très importante !

Les plus petits de maternelle seront aidés par les plus grands pour mettre leurs blousons, chaussures et petit sac à dos.



7 . Objectifs :

- Favoriser l'imagination et la créativité de l'enfant
- Créer un univers autour du thème, développer la trame à travers les décors, les personnages, les spectacles réalisés par les animateurs et les enfants...
- Favoriser les activités faisant appel à la créativité de l'enfant en variant les pratiques et les supports
- Le développement de l'esprit critique , visant à former les citoyens de demain dans une société plus solidaire

Pour les PEP 10, l' ensemble des temps éducatifs est complémentaire, le jeune étant au coeur de chaque projet en tant qu' acteur de son parcours de vie





8 . Les outils d'évaluation

L'évaluation peut se faire auprès des parents, en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants. L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions sur les activités passées ou/et à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan des journées passées et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.





J.J. Rousseau

Le monde de la réalité
à ses limites,
le monde de l'imagination
est sans frontières.

www.citation-sur-la-vie.com